

Parc national de Port Cros

Objectif 1.I Préserver l'identité paysagère et les ambiances constitutives du caractère des coeurs

Les îles ont conservé des paysages naturels remarquables qui suscitent un profond sentiment de dépaysement et de tranquillité. Le caractère de Port-Cros est centré sur une identité d'île boisée sauvage, tandis que Porquerolles tire la sienne de l'alternance de **plaines cultivées avec les crêtes boisées**.

[...]

Il s'agit de préserver l'ensemble de ces éléments constitutifs du caractère des îles, de l'artificialisation et de la banalisation, en portant une attention particulière aux aménagements, au **maintien de la qualité des paysages en particulier des structures paysagères emblématiques (alignements d'arbres, fenêtres paysagères, sentiers sous voûtes de végétation, etc.)** et à la résorption des points noirs paysagers.

La priorité devra en outre porter sur :

[...]

- **Le maintien de la mixité d'espaces majoritairement boisés et d'espaces ouverts, que ce soit comme témoins de l'agriculture passée pour les 3 ha de restanques de Port-Cros, ou comme témoins d'une activité vivante pour les 16 ha de collections variétales de Porquerolles et les 80 ha de vignes et d'oliviers dans les plaines de Porquerolles.**

[...]

6 mesures partenariales	Rôle de l'établissement public	Contribution des communes adhérentes	Principaux autres partenaires
[...]	[...]	[...]	[...]
1.1.3 Entretien et valoriser le site des restanques de Port-Cros pour leur intérêt historique, paysager et agricole. Les restanques, avec leurs murs de pierres sèches étaient autrefois utilisées pour des cultures. Elles ont été restaurées en 2004. Outre leur rôle de	Maîtrise d'ouvrage avec appui du CBNMP • Réalisation d'une étude des potentialités du site • Définition du projet agricole et paysager • Définition d'un cahier des charges d'entretien	• Soutien de la démarche • Recherche de solutions d'approvisionnement en eau pour les jardins familiaux	• DREAL, DDTM • Habitants • Partenaires privés • CAV

Parc national de Port Cros

<p>témoin</p> <p>du passé agricole, elles constituent également des milieux semi-ouverts</p> <p>favorables à la présence d'espèces patrimoniales. C'est l'un des seuls espaces</p> <p>ouverts de l'île.</p> <p>Une étude des potentialités du site à laquelle le conseil scientifique contribuera</p> <p>(types de cultures possibles et zonage, incidences écologiques, incidences sur</p> <p>les ressources en eau, etc.) permettra de définir un projet agricole et paysager</p> <p>pour ce site.</p> <p>Une partie des restanques sera mise à disposition des habitants via la création</p> <p>de lots pour la création de jardins familiaux. Le projet sera dimensionné et</p> <p>structuré pour tenir compte des ressources en eau limitées sur l'île.</p>			
<p>1.1.4 Définir un projet de valorisation pérenne des collections variétales en contribuant à la diversité des paysages agricoles de Porquerolles.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise d'ouvrage avec appui du CBNMP • Définition des cahiers des charges d'entretien des vergers et collections 	<ul style="list-style-type: none"> • Soutien de la démarche • Participation au comité de pilotage 	<ul style="list-style-type: none"> • INRA • CAV • DREAL • FREDON

Parc national de Port Cros

<p>En dehors des zones agricoles dédiées à la viticulture, classées en aire optimale d'adhésion, le coeur de Porquerolles comporte 16 ha de collections variétales</p> <p>conservatoires et plusieurs espaces de production agricole (oliviers,..). Les collections d'intérêt national de figuiers, oliviers et mûriers, riches de près de plus de 500 variétés différentes, contribuent à structurer le paysage de l'île tout en préservant de la disparition les variétés anciennes et rustiques, patrimoine du terroir régional et national.</p> <p>Le projet proposé visera à poursuivre les techniques développées depuis plusieurs années en matière de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - limitation des intrants et lutte biologique - réutilisation des eaux de lagunes pour irrigation au goutte à goutte - etc. 	<p>variétales</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prospection pour enrichir les collections <p>• Définition d'un plan de renouvellement des collections et de plantation de nouvelles espèces ou variétés</p> <ul style="list-style-type: none"> • Création d'un comité de pilotage • Diffusion des savoirs 		<ul style="list-style-type: none"> • LEGTA Agricampus • CG83 • Partenaires privés
[...]	[...]	[...]	[...]

Référence ID de l'article : #4740
Auteur : Salamatou SEYDOU
Dernière mise à jour : 2016-09-13 14:03